



Groupe Scolaire

Sainte Thérèse - Saint Gohard - N.D. de Toutes Aides

BORDEREAU DE VERSEMENT DE TAXE D'APPRENTISSAGE

Nous vous remercions de compléter les informations ci-dessous afin de nous permettre de vous transmettre le reçu libérateur qui vous permettra de justifier de votre versement de la fraction de 0,09% de la taxe d'apprentissage.

Nom de l'entreprise :
Adresse de l'entreprise :
Siret :
Contact (prénom, nom, fonction) :
Téléphone et mail :
Montant de la masse salariale 2021 :
Montant de la taxe versée :
Mode de versement (chèque, virement) :
Date du versement :

Vous pouvez verser votre taxe d'apprentissage au Lycée Sainte Thérèse :

- Par virement bancaire : FR76 1027 8361 3200 0106 3950 441
- Par chèque libellé à l'ordre de l'OGEC SAINT NAZAIRE SAINT GOHARD

Une fois votre versement reçu, nous vous transmettrons un reçu libérateur indiquant la date et le montant perçu. Veillez à bien indiquer qu'il s'agit d'un versement de taxe d'apprentissage en nous communiquant votre numéro de Siret et un contact.

Nous vous remercions par avance de votre aide précieuse et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de nos salutations distinguées.

Votre interlocuteur privilégié : Gaël BERNARD

Tél : 02.40.22.52.87

mail : comptable@sainte-therese.fr